

# Livret 2018-2019

Sommaire :

1. Introduction
2. Cotisation annuelle
3. Equipes / horaire / coaches
4. Reprise des entraînements
5. Répartition joueurs / équipes
6. Philosophie du mini-basket
7. R. G. P. D.
8. Que faire en cas d'accident ?
9. Code d'éthique sportive
10. Personnes de contact
11. Festivités extra-sportives organisées par les Festy-Girls
12. !!! Le certificat médical !!!



**UN CLUB...**  
**UNE FAMILLE...**

# 1. Introduction

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers Parents,

Le club de la JSB Maffle aligne quelques 200 joueurs en compétition. Ceci représente 14 équipes de la catégorie Baby aux équipes adultes... et même vétérans. Les activités sont organisées du lundi au dimanche.

Riche d'une nouvelle expérience AWBB lors de la saison 2017-2018, notre équipe 1<sup>ère</sup> évoluera une nouvelle fois en Régionale 2. Nos jeunes ne sont pas en reste puisque l'expérience U18 awbb est reconduite également. L'intégration des U18 et U21 en équipes Seniors R2, P2 & P3 sera davantage exploitée. Les équipes U14 & U16 sont inscrites en série A Provinciale. En ce qui concerne le mini basket (U8 à U12), les plus aguerris pourront s'exprimer dans la catégorie directement supérieure.

L'encadrement de toutes ces équipes se fait par l'ensemble du Comité Administratif et Sportif, et ceci de manière bénévole, afin de permettre à vos (nos) enfants d'évoluer et de progresser dans leur discipline sportive favorite.

**Un groupe Facebook dont nous vous invitons à devenir membres- JSB Maffle vous tiendra informé des petits et grands événements du club tout au long de la saison.**

A tout problème il y a une solution, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons une excellente année sportive 2018-2019.  
En espérant vous retrouver nombreux au Maffloudôme

Le Président

## 2. Cotisation annuelle

### Avant le 15/08/2018

|            |       |
|------------|-------|
| Babies :   | 120 € |
| U8 à U18 : | 200 € |
| U21 & P3 : | 145 € |
| Vétérans : | 85 €  |

### Du 16/08 au 31/08/2018

|            |       |
|------------|-------|
| Babies :   | 130 € |
| U8 à U18 : | 210 € |
| U21 & P3 : | 155 € |
| Vétérans : | 95 €  |

### Du 01/09 au 30/09/2018

|                |       |
|----------------|-------|
| Babies :       | 140 € |
| U8 à U18 :     | 220 € |
| Juniors & P3 : | 165 € |
| Vétérans :     | 105 € |

Réduction de 20€ pour le 2<sup>ème</sup> membre de la même famille, 30€ pour le 3<sup>ème</sup> et **gratuit** pour le 4<sup>ème</sup>.

**A verser sur le compte : BE 31 0688 9764 0855**

**Communication :** Cotisation 2018-2019 - Nom + Prénom joueur – Catégorie joueur

**!!! DATE DE CLOTURE DES COTISATIONS : 30 SEPTEMBRE 2018 !!!**

Passé ce délai, l'accès aux activités sportives (entraînements et matches) sera **suspendu** jusqu'à la perception complète de la cotisation.

☞ Demander le remboursement à votre mutuelle ! Document à déposer dans le bac courrier de la secrétaire à la buvette (ou à défaut à remettre à l'entraîneur) **en y mentionnant le nom du joueur, le montant de la cotisation et la date du virement et à récupérer dans le classeur vert pomme à la buvette.**

Pourquoi une cotisation ?

Les cotisations interviennent en partie à couvrir les frais de Fédération (Affiliation, assurances, arbitres) et divers frais de fonctionnement (encadrement, équipements, matériel, location de salle . . .)

## 3. Equipes - horaires - Coaches

| Catégories                     | Horaires  | Coaches  |
|--------------------------------|---|--|
| Régionale 2                    | Mardi & jeudi<br>20h30 à 22h30  | <i>Patrick Verdun</i>  |
| Provinciale 2                  | Mercredi 20h30 à 22h00<br>Vendredi 19h à 20h30                              | <i>Yoann Waroquier<br/>0496/47 58 34</i>   |
| Provinciale 3                  | Lundi 20h30 à 22h (Maffle)<br>Jeudi 20h30 à 22h (Vauban)                    | <i>Jérôme Godin<br/>0477/53 97 96</i>  |
| <b>Maxi Basket Jeunes</b>      |   |  |
| U18 AWBB<br>(2001-2002)        | Mercredi (P2) 20h30 à 22h<br>Jeudi 19h à 20h30<br>Vendredi (P2) 19h à 20h30 | <i>Yoann Waroquier<br/>0496/47 58 34</i>   |
| U18 Provinciaux<br>(2001-2002) | Mercredi 19h à 20h30<br>Jeudi 20h30 à 22h (Vauban)                          | <i>Joachim Martin<br/>0487/60 97 00</i>  |
| U16 Provinciaux<br>(2003-2004) | Lundi 19h à 20h30<br>Jeudi 17h45 à 19h (Vauban)                             | <i>Jérémy Quensier<br/>0479/06 54 94</i>   |
| U14 Provinciaux<br>(2005-2006) | Mardi 19h à 20h30<br>Jeudi (Vauban) 19h à 20h30                             | <i>Jérôme Godin<br/>0477/53 97 96</i>  |
| <b>Mini basket Jeunes</b>      |   |  |
| U12<br>(2007-2008)             | Mardi 17h30 à 19h<br>Jeudi 17h30 à 19h                                      | <i>Manu Meunier<br/>0493/03 49 62</i>  |
| U10<br>(2009-2010)             | Mercredi 17h45 à 19h<br>Vendredi 17h45 à 19h                                | <i>Elodie Vanbokestal<br/>0498/56 65 38<br/>&amp; Didier Hoyas (Pai)<br/>0495/99 18 58</i> |
| U8<br>(2011-2012)              | Mercredi 16h15 à 17h45<br>Vendredi 16h15 à 17h45                            | <i>Julien Matthys + ?<br/>0479/90 05 13</i>  |
| Babies<br>(à partir de 4 ans)  | Mercredi 15h à 16h15  | <i>Didier Hoyas (Pai)<br/>0495/99 18 58</i>  |

|                 |                       |  |
|-----------------|-----------------------|--|
| <b>Vétérans</b> | Dimanche de 19h à 21h |  |
|-----------------|-----------------------|--|

## 4. Reprise des entraînements

| Catégories                  | Horaires                     | Coaches  |
|-----------------------------|------------------------------|--|
| Régionale 2                 | Lundi 6 août                 | <i>Patrick Verdun</i>  |
| Provinciale 2               | Mercredi 1er août à 20h30    | <i>Yoann Waroquier<br/>0496/47 58 34</i>   |
| Provinciale 3               | Lundi 30 juillet à 20h30     | <i>Jérôme Godin<br/>0477/53 97 96</i>  |
| <b>Maxi Basket Jeunes</b>   |                              |  |
| U18 AWBB (2001-2002)        | Mercredi 1er août à 20h30    | <i>Yoann Waroquier<br/>0496/47 58 34</i>   |
| U18 Provinciaux (2001-2002) | Mercredi 8 août à 19h        | <i>Joachim Martin<br/>0487/60 97 00</i>  |
| U16 Provinciaux (2003-2004) | Lundi 13 août à 19h          | <i>Jérémy Quensier<br/>0479/06 54 94</i>   |
| U14 Provinciaux (2005-2006) | Mercredi 1er août à 17h45    | <i>Jérôme Godin<br/>0477/53 97 96</i>  |
| <b>Mini basket Jeunes</b>   |                              |  |
| U12 (2007-2008)             | Mardi 7 août à 17h30         | <i>Manu Meunier<br/>0493/03 49 62</i>  |
| U10 (2009-2010)             | Mercredi 15 août à 17h45     | <i>Elodie Vanbokestal<br/>0498/56 65 38 &amp; Didier Hoyas (Pai)<br/>0495/99 18 58</i> |
| U8 (2011-2012)              | Vendredi 7 septembre à 16h15 | <i>Julien Matthys + ?<br/>0479/90 05 13</i>  |
| Babies (à partir de 4 ans)  | Mercredi 5 septembre à 15h   | <i>Didier Hoyas (Pai)<br/>0495/99 18 58</i>  |

|                 |                            |  |
|-----------------|----------------------------|--|
| <b>Vétérans</b> | Dimanche 2 septembre à 19h |  |
|-----------------|----------------------------|--|

## 5. Répartition des joueurs / équipes

| Catégories                  | liste  |
|-----------------------------|--|
| U18 AWBB (2001-2002)        | Dury Maxime, Vanneste Sébastien, Dupire Louis, Lecomte Maxence, Declercq Achille, Charmant Hugo, Verstraeten Edward, Calende Antoine, Mattina Savino, Médart Axel, Vandenbogaerde Adrien, Dupire Gaston, Gourdin Alex.   |
| U18 Provinciaux (2001-2002) | Varvenne Yohann, Gheysen Nemo, Brixy Mathys, Marcel Alexandre, Brébart Martin, Hoyas Florian, Debatty Sergio, Minon Gaël, Boutriau Lucas, Simon Hugo, Mesotten Théo, Dupas Antoine, Vantuyghem Gauthier, Reynaert Lohan, Ooms Loic.  |
| U16 A (2003-2004)           | Brébart Arthur, Charmant Rémy, Lison Sacha, Pierquin Charles, Calende Julien, Taran Yan, Bureau Noah, Leclair Léandre, Lepair Gaspard, Quensier Elliot, Gheysen Jules, Lefèvre Raphaël, Gonieau Emile.   |
| U14 A (2005-2006)           | Crombé Dimitri, Moxhon Arnaud, De Marneffe Floryan, Fourmeaux Lucas, Defrançois Romain, Renson Louis, Hubeau Julien, Boisdenghien Hubert, Blancke Arthur, Varvenne Yaël, Allaert Timothée, Quensier Titouan, Gonieau Lucien, Gonieau Nestor, Polard Ilian.                   |
| U12 (2007-2008)             | Amoruso Milan, Gueye Seydina, Houdart Jules, Pletinckx Alexandre, Parein Aurélien, Gheysen Basile, Chevalier Matys, Gobert Romain, Rouge Jesse, Ruillet Benjamin, Delplace Basil, Sauvage Yolan, Paulet Liam, Delcoigne Arthur, Lefèvre Nicolas, Lessens Louis, Pairon Aaron |
| U8 & U10                    | Pas d'équipes types, groupes interchangeable tout au long de la saison avec possibilité des joueurs d'évoluer dans la catégorie supérieure.  |

Les catégories mini-basket U8, U10 & U12 sont réparties par région et non par niveau (imposé par le Fédération) !

Afin de maintenir un intérêt sportif pour chacun, les jeunes (uniquement les 2ème année pour les U8 & U10, imposé par la Fédération) qui ont réussi les évaluations de la saison précédente sont directement intégrés en catégories supérieures.

D'autres seront suivis tout au long de la saison et pourront également évoluer dans la catégorie supérieure. L'évaluation est continue, c'est-à-dire que chaque joueur, même en cours de saison, peut franchir un échelon supplémentaire. L'inverse est vrai aussi, rien n'est définitif !

## 6. Philosophie du mini-basket

René Lavergne (fondateur des principes du basket pour les petits) considère que :

« le MINI Basket doit être au service de l'éducation sportive de l'enfant ».

Le **MINI Basket** doit mettre en évidence la créativité de l'enfant en développant l'aptitude à la compétition par une formation basée sur le développement moteur, affectif et éducatif.

Le **MINI Basket** est un jeu conçu pour les enfants. Attention : les enfants ne sont pas des adultes miniatures, ils ont en effet leurs propres spécificités.

En **MINI Basket**, nous ne rejetons pas la compétition mais nous favorisons en priorité l'émulation.

Par contre, nous rejetons toute forme d'opposition brutale, d'exaltation de la victoire à tout prix et/ou de recherche du vedettariat. La compétition n'est pas mise en premier plan. La compétition doit rester un moyen éducatif. Pour ce faire, elle doit être adaptée judicieusement à l'enfant. La compétition des enfants ne peut donc être une copie des compétitions réservées aux adultes.

C'est la raison pour laquelle nous ne voulons pas que des enfants soient rejetés parce qu'ils ne sont pas assez bons ou assez compétitifs. Le club doit donner la chance à chaque enfant de pratiquer et de s'épanouir quelles que soient ses capacités.

Ainsi, dans le **MINI Basket**, nous cherchons à donner aux enfants une formation de base qui leur permettra d'aborder au mieux, en basket ou dans une autre discipline, la compétition des adultes.

Le **MINI Basket** est un outil et non pas une finalité.

Nous voudrions que les dirigeants sportifs et les parents comprennent que les enfants ne sont pas de « petits hommes », qu'ils ont leurs caractères propres et que les éduquer, c'est avant tout les aider à se développer individuellement (pas seulement sur le plan technique) mais également les faire sortir d'eux-mêmes pour leur permettre de se réaliser et non de leur imposer des contraintes. **Le MINI Basket le permet.**



Le règlement général pour la protection des données dont vous avez très certainement entendu parler s'applique également aux associations sportives.

Notre club, affilié à l'Association Wallonie-Bruxelles de Basketball, adhère à la déclaration de politique de confidentialité publiée par celle-ci sur son site internet en date du 25/05/2018 et s'engage à la respecter.

Elle est consultable en suivant le lien : <http://www.awbb.be/news/politique-de-confidentialite-rgpd/>

Vos données personnelles seront conservées par le club aussi longtemps que vous ou votre enfant êtes membre de la JSB Maffle.

Vous avez le droit de les consulter et de les modifier. Nous vous demandons de veiller à ce qu'elles soient mises à jour en cas de modifications en contactant le secrétariat: [jsb.maffle@gmail.com](mailto:jsb.maffle@gmail.com)

Dans le cadre de nos activités, elles peuvent être communiquées aux coaches, aux membres du comité et aux différentes instances régionales et provinciales de l'AWBB.

En aucun cas, elles ne seront transmises à des sociétés commerciales sans votre accord.

## 8. Que faire en cas d'accident ?

Depuis le 1er juillet 2018, c'est de nouveau Ethias qui assure les membres de l'AWBB.

Les conditions générales et spéciales sont consultables en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/assurances/>

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance.

Des documents de déclaration d'accident seront mis à votre disposition et à celle des coaches dans nos locaux.

Ils sont également téléchargeables sur le site de l'AWBB:

<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>

Ethias demande que les déclarations lui parviennent **dans un délai de huit jours**.

Veillez donc les transmettre le plus rapidement possible au secrétariat: **par e-mail de préférence**, par courrier postal ou en la remettant en mains propres à un membre du comité. Tout document simplement déposé dans un bac à courrier vous fait courir le risque de dépasser le délai imparti.

Nous vous souhaitons dès à présent une saison sans pépins.

Secrétariat: jsb.maffle@gmail.com  
Catherine Grégoire  
Rue Brisée, 308  
7034 Obourg

## 9. CODE D'ETHIQUE SPORTIVE

### INTRODUCTION

Un Code d'éthique sportive part du principe que les considérations éthiques à l'origine du fair-play ne sont pas un élément facultatif mais, au contraire, sont essentielles à toute activité sportive ainsi qu'à toute gestion dans le domaine du sport et qu'elles s'appliquent à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, aussi bien aux activités récréatives qu'au sport de compétition.

Un Code fournit un solide cadre éthique pour lutter contre les pressions exercées par la société moderne, pressions qui s'avèrent menaçantes pour les fondements traditionnels du sport qui reposent sur le fair-play, l'esprit sportif et le mouvement bénévole. Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. Le fair-play est défini comme une façon de penser et pas seulement comme un comportement à adopter. Le concept recouvre des questions relatives à l'élimination de la tricherie, de l'art de ruser tout en respectant les règles, du dopage, de la violence (à la fois physique et verbale), de l'inégalité des chances, de la commercialisation excessive et de la corruption. Le fair-play est un concept positif. Le sport est une activité socioculturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les individus, à condition d'être pratiqué loyalement. Le sport est également une activité qui, si elle est exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer et de s'accomplir ; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités. Le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Le sport, pratiqué au sein d'une ligue, offre l'occasion de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la société.

Le fair-play est essentiel si l'on veut réussir à promouvoir et à développer le sport et l'engagement sportif. La loyauté dans le sport - le fair-play - est bénéfique pour l'individu, les organisations sportives et la société tout entière. Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit - QUI JOUE LOYALEMENT EST TOUJOURS GAGNANT. (FAIR PLAY - THE WINNING WAY).

#### CODE D'ÉTHIQUE DES JOUEURS

- Je prends plaisir à pratiquer le sport choisi
- Je fais partie d'une équipe : je suis présent aux entraînements et aux matches
- J'ai en toutes circonstances une attitude de fair-play et de savoir-vivre (politesse,...) vis-à-vis de mes coéquipiers et de mes adversaires
- Je respecte le coach et l'encadrement
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions de l'arbitre
- Je respecte le matériel mis à ma disposition
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je respecte les horaires des entraînements et de matches fixés par le coach
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (soupers,...)
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

#### CODE D'ÉTHIQUE DES ENTRAÎNEURS

- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- Je m'assure que les équipements et les installations sportives garantissent la sécurité des joueurs
- Je respecte les joueurs, coaches et supporters des autres équipes
- Je respecte l'intégrité physique des joueurs
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions prises par l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- J'informe les joueurs et/ou les parents des horaires d'entraînement et de matches et les préviens en cas de changements
- Je suis à l'écoute des parents et des joueurs (je relaie les demandes/questions éventuelles vers le Comité si besoin)
- J'informe le Comité de toutes informations utiles concernant la (les équipes que je coache (arrêt d'un joueur,...))
- Je communique aux parents et aux joueurs, toute information/décision, relative à la vie du Club qui les concerne
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper,...)
- Je travaille en collaboration avec le Directeur technique et la coordinatrice des équipes jeunes
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

#### CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

- Je veille au respect de la charte par mon enfant
- J'accompagne et encourage mon enfant lors de ses matches et/ou autres moments sportifs
- Je mets **toujours** l'accent sur le plaisir de jouer (éviter la pression des résultats et les attentes irréalistes quant à ses prestations sportives)
- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- J'averti le plus rapidement le coach en cas d'absence de mon enfant
- Je respecte le coach qui assure seul le coaching et la gestion du groupe lors des entraînements et des matches
- Je respecte les décisions de l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je m'implique dans les événements sportifs (match, tournoi,... De l'équipe de mon enfant :
  - ➔ En étant présent à la table lors des matches (chrono, feuille,..)
  - ➔ En lessivant les équipements
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper, ...)
- Je paye la cotisation annuelle de mon enfant et remets le certificat médical dans les délais requis
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci.

## 10. Personnes de contact

---

|                    |                        |               |                                |
|--------------------|------------------------|---------------|--------------------------------|
| Patrice Matthys    | Président              | 0478/56 89 02 | patrice.matthys@live.be        |
| <hr/>              |                        |               |                                |
| Catherine Grégoire | Secrétaire             | 0473/75 28 91 | jsb.maffle@gmail.com           |
| <hr/>              |                        |               |                                |
| Saverio Ciavarella | Trésorier              | 0472/32 04 51 | saverio.ciavarella@hotmail.com |
| <hr/>              |                        |               |                                |
| Didier Delfante    | Responsable Sponsoring | 0475/44 82 17 | delfantedidier@skynet.be       |
| <hr/>              |                        |               |                                |
| Pascal Lecomte     | Directeur Technique    | 0495/22 41 77 | pascal.lecomte@autocontact.be  |
| <hr/>              |                        |               |                                |

## 11. Festivités extra-sportives organisées par les Festy Girls !

1° Les vendredis à thème :

- ☺ 7 septembre : soirée Mojito spritz
- ☺ 8 mars : soirée festival de bières (La Brasserie des géants)
- ☺ 5 avril : soirée bar à vin (La grange aux vins)
- ☺ 3 mai : soirée Sangria

2° Le family Day : dimanche 02 septembre 2018 à partir de 10h

- ☺ Accueil familles
- ☺ Présentation du programme de l'année
- ☺ Présentation du calendrier de chaque équipe
- ☺ Apéro + Dîner (petite restauration - pain saucisse ou pain hamburger + crudités)
- ☺ Marche
- ☺ Défis sportif et ludique en (famille)

3° Souper St-Nicolas : 01 décembre 2018

4° Marché de Noël : Dimanche 23 décembre 2018

- ☺ gaufres de Liège
- ☺ Bières spéciales, chocolat chaud / amélioré
- ☺ Activités pour les enfants

5° Journée crêpes et gaufres de Bruxelles : samedi 19 janvier 2019

6° Tournoi de manille (vendredi 29 mars)

7° Dîner et souper de fin de saison : samedi 27 avril 2019

Bon amusement !

Contact Festy Girls : dobchiesfabienne@outlook.fr - 0497/33 86 67

## 12. Le certificat médical à remettre à votre coach ou délégué

⇒ avant la reprise des activités ⇐

Important !

- ⇒ Seul le modèle officiel 2018-2019 fourni ci-dessous sera accepté (pas de certificat papier libre).
- ⇒ Vérifier si toutes les lignes sont complétées (y compris la date, le lieu de naissance et le domicile).
- ⇒ Dater et signer la clause anti-dopage (le joueur et l'un des parents pour les mineurs).



### CERTIFICAT MEDICAL Saison 2018 – 2019

Je soussigné(e), ..... Docteur en Médecine à .....  
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M. ....  
né(e) le ....., à ..... habitant .....  
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à ....., le .....  
Identification du médecin Signature

*Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »*  
Date ..... et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.